AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (19)ItemJean-Baptiste André Godin à Auguste Adolphe Hourdequin, 12 février 1879

# Jean-Baptiste André Godin à Auguste Adolphe Hourdequin, 12 février 1879

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation1 p. (480r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Adolphe Hourdequin, 12 février 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49819

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction12 février 1879
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireHourdequin, Auguste Adolphe (1824-)
Lieu de destinationSaint-Quentin (Aisne)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

## **Description**

RésuméGodin envoie à Hourdequin les épreuves des pages du prochain numéro du journal *Le Devoir*. Il attire son attention sur les corrections faites à l'article sur les postes ; il lui adresse des modifications à faire dans les notices réclames. SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

#### Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Imprimerie

Œuvres citéesChampury (Édouard), « Réforme des postes et des télégraphes », *Le Devoir*, t. 2, n°23, 16 février 1879, p. 356-357. [En ligne : <a href="https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.2/357/50/466/0/0">https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.2/357/50/466/0/0</a>, consulté le 22 mai 2023].

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guide the famier 19 a faire sur les dues notices reclames, - Konsieur Moundegrein, Carenant a ver sains dentercater dans de I was envoir fur ce. courier les extracres giner le Armanaire - reclauses N' des Dervis de cette sonneine, te donumaire de certe la suite du carrections pour demain, comme rous la mise en page ou noman acris a refaire chaque and epience da titre adopte fairs. definitevernes to dont pour ce No, nous pouries Je vous salve han discerement supprimer des annonces dans Forting L la moure de nécessaire. Church attentisement les corrections faites a l'article vier les prostes. -- Je vous envoir ce - joini quelques modifications Fichie